

► Informations générales

Cours

Titre	Ville, territoire, économie circulaire
Sigle	AME 6875
Google Drive	https://drive.google.com/drive/folders/19sfl2Dho2uEBuF2Sg4RR-U8UMZfT6ef0?usp=sharing
Faculté / École / Département	Faculté de l'aménagement
Trimestre	Été
Année	2019
Mode de formation	En présentiel
Charge de travail hebdomadaire	En plus des heures de présence en classe, les étudiants doivent se consacrer à la lecture de textes de références durant le mois précédant le cours.

Enseignant

Nom et titre	Franck Scherrer, professeur titulaire en urbanisme. Faculté de l'aménagement - École d'urbanisme et d'architecture de paysage
Coordonnées	Bureau : Pavillon de la Faculté de l'aménagement local 4015. Courriel : franck.scherrer@umontreal.ca
Disponibilités	Sur demande

Personne-ressource

Nom, titre et responsabilité	Philippe Genois-Lefrançois, auxiliaire d'enseignement. Faculté de l'aménagement – École d'urbanisme et d'architecture de paysage
Coordonnées	communication.vtec@gmail.com
Disponibilités	Sur demande.

Description du cours

Description simple	Méthodes et projets du déploiement territorial de l'économie circulaire : diagnostic partagé (approches de métabolisme urbain) aux outils de conception innovante, mobilisation des acteurs et des stratégies de transition vers un territoire circulaire
Place du cours dans le programme	École d'été internationale et interdisciplinaire. 2 ^e cycle, ouvert aux étudiants. Ouvert aux étudiants de l'Université de Montréal, de l'Université libre de Bruxelles, de l'Université de Genève et de l'Université Paris-Est
Description détaillée	<p>L'économie circulaire propose un nouveau modèle de production et de consommation qui tient compte des capacités limitées de la planète pour faire face aux besoins d'une population croissante. Les métropoles et territoires les plus avancés voient, dans l'économie circulaire, de nouvelles avenues de développement économique qui rompent avec les conséquences néfastes des processus linéaires du extraire-produire-consommer-jeter. Cette voie de transition vers un développement plus durable est un phénomène en émergence très rapide, qui est encore peu enseigné dans les programmes universitaires. L'initiative de cette école d'été tient compte de trois caractéristiques majeures de ce phénomène : le déploiement de l'économie circulaire passe essentiellement par un processus d'innovations et d'initiatives très diversifiées et souvent locales, qu'il convient d'observer au plus près, d'où la dimension fortement immersive du programme proposé, sur les trois terrains de Montréal, Paris et Bruxelles ; la connaissance scientifique que mobilise le déploiement territorial de l'économie circulaire est interdisciplinaire et très diffuse dans le monde académique, d'où le parti de mutualiser les pôles d'expertise majeurs que représentent l'institut EDDEC sur le campus Udm, la Chaire économie circulaire et métabolisme urbain de l'ULB et le Labex Futurs urbains de l'Université Paris-Est ; les besoins de formation se manifestent en même temps dans les quatre pays concernés par l'école d'été en termes de public étudiant (Québec , Belgique, France, Suisse) dans des programmes très variés (environnement et développement durable, urbanisme et aménagement, génie, management...) autant que de la part des professionnels de ces secteurs d'activité. L'école d'été vise à former les futurs champions de l'économie circulaire dans les différents milieux professionnels visés.</p> <p>L'approche pédagogique interdisciplinaire vise à établir un équilibre entre:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enseignements et outils de diagnostics qui forment la base d'une appréciation critique de la place de l'économie circulaire en ville ; - Mobilisation des acteurs dans une transition systémique des territoires ; - Stratégies employées par les villes pour la mise en œuvre des modèles d'économie circulaire. <p>Ces thèmes transversaux sont explorés par le biais des rencontres avec des experts académiques et de terrain, des visites d'initiatives et projets inspirants et une pédagogie immersive et interactive adaptée à un public international composé d'environ 50 participants organisés par équipes mixtes dans une pédagogie par projet.</p>

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Cette école d'été interdisciplinaire vise à initier les étudiants aux méthodes innovantes pour le déploiement territorial de l'économie circulaire.

Objectifs d'apprentissage

1. Comprendre les enjeux, notions et outils du déploiement territorial de l'économie circulaire
2. Concevoir un projet sous forme de vidéo : en mettant en relation des thématiques transversales et transdisciplinaires sur le déploiement de l'économie circulaire à l'échelle territoriale; en adoptant une perspective comparative de ce modèle économique dans les différentes villes visitées; en créant un narratif cohérent et attractif dans un format concis.

► Calendrier

Journées	Thème	Activités
Jour 1 : Montréal 17 juin	Ouverture: Ville, territoire et économie circulaire	AM : Introduction de l'école d'été et tours de table. Activité d'introduction sur les relations entre le territoire et l'économie circulaire. Formation des équipes et présentation du projet final. PM : Table ronde avec des experts sur l'économie circulaire et la gestion des flux de matières. Activité de retour sur la journée.
Jour 2 : Montréal. 18 juin	Les outils de diagnostic partagé : analyse de métabolisme urbain et cartographie des initiatives en économie circulaire	AM : Introduction et atelier sur le métabolisme urbain : présentation du métabolisme urbain en tant que concept et module pédagogique pour observer les flux de matières et d'énergie sur le territoire montréalais. PM : Visite de tiers-lieux de l'économie circulaire dans l'arrondissement Le-Sud-Ouest. Activité de retour sur la journée.
Jour 3 : Montréal. 19 juin	La circularité alimentaire à Montréal	AM : Séminaire sur la boucle alimentaire montréalaise. PM : Visites en équipes de différents acteurs de la boucle circulaire alimentaire montréalaise. Atelier visant à créer une nouvelle boucle alimentaire circulaire dans une approche territoriale et interdisciplinaire. Activité de retour sur la journée.
Jour 4 : Montréal 20 juin	Mise en œuvre et perspective régionale	AM : Déplacement à Sherbrooke. AM : Visite de différentes initiatives de mise en œuvre en Estrie: Estrie Aide; Synergie Estrie; Fab Lab de Sherbrooke. PM : Table ronde avec des personnes-ressources de l'Université de Sherbrooke. Retour à Montréal et debriefing.
Jour 5 : Montréal 21 juin	Mobilisation des acteurs à l'aide du co-design prospectif	AM : Visite de ruelles bleues-vertes. PM : Atelier de co-design prospectif à la Faculté de l'aménagement. Activité de retour sur la journée.
Jour 6. Montréal-Paris 22 juin	Travail en équipe sur le projet de mini-documentaire Transfert à Paris	Départ vers Paris de l'aéroport Pierre-Elliott Trudeau. Arrivée à l'aéroport Charles de Gaulle.
Jour 7. Paris	Journée libre à Paris	Journée libre à Paris.

23 juin

Jour 8. Paris 24 juin	Chantier dans la métropole du Grand Paris	AM : Activité introductive sur la lecture française de l'économie circulaire et sa mise en œuvre. PM : Ateliers à la Plaine Commune sur le réemploi/réutilisation/recyclage de matériaux du BTP. Activité de retour sur la journée.
Jour 9. Paris 25 juin	Architecture circulaire et enjeux de l'écoconception. L'économie circulaire à l'échelle d'un quartier.	AM : Présentation sur l'écoconception des bâtiments. PM : Présentation et atelier sur l'Écoquartier Lavallée. Activité de retour sur la journée
Jour 10. Paris 26 juin	La gestion des flux dans la ville : des enjeux de gouvernance et de modèles économiques.	AM : Présentation au site Les Grands Voisins sur la gestion des flux de matières en ville. PM : Itinérance sur les sites de compostage de quartier et restitution à l'EIVP. Activité de retour sur la journée
Jour 11. Bruxelles 27 juin	Co-création des transitions territoriales en économie circulaire	AM : Tour à vélo et visite des initiatives de réemploi de bois et d'une ferme urbaine situés dans un quartier populaire. Visite de l'Institut Redouté-Peiffer. PM : Visite des potagers périurbains et rencontre avec des acteurs du programme de co-création. Activité de retour sur la journée.
Jour 12. Bruxelles 28 juin	De la ville aux territoires métropolitains	AM : Visite au Quartier Nord. Rencontre avec les aménageurs du territoire. Trajet en bateau pour observer les infrastructures urbaines. PM : Rencontre avec les équipes flamandes de l'aménagement et de l'économie circulaire. Activité de retour sur la journée.
Jour 13. Bruxelles 29 juin	Finalisation/ Projections des mini-documentaires.	AM : Finalisation des mini-documentaires. PM : Projection des mini-documentaires. Remise de diplômes et prix.
Jour 14. Bruxelles 30 juin	Départ des participants	

Attention ! Exceptionnellement, des modifications des activités d'une journée à l'autre peuvent être effectuées. au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Moyens	Dates de remise	Pondérations
Test de lecture	2019-06-16	30%
Projet de mini-documentaire	2019-06-29	70%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôts des travaux Le test de lecture sera disponible à partir du lundi 10 juin et devra être rempli au maximum le 16 juin à 23:59.

Les mini-documentaires seront projetés lors de l'activité de clôture de l'école d'été soit le 29 juin.

Qualité de la langue	La qualité de la langue sera un critère d'évaluation pour les tests.
Seuil de réussite exigé	60%
Critères de correction	Les critères de correction pour le projet final vous seront transmis dès la première journée de l'école d'été.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	2019-05-16
Date limite d'abandon	N/A
Fin du trimestre	N/A
Évaluation de l'enseignement	Cliquez ici pour effectuer une sélection.

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	Les enregistrements sont faits uniquement pour usage pédagogique dans le cadre de l'école d'été.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	Permis

► Ressources

Ressources obligatoires

Documents	Liste de lecture complète disponible sur le lien suivant : https://drive.google.com/drive/folders/19sfl2Dho2uEBuF2Sg4RR-U8UMZft6ef0?usp=sharing . Un accompagnement à la lecture (via le courriel de l'organisation) vous sera offert par courriel semaine après semaine à partir du lundi 6 mai jusqu'au 16 juin.
------------------	---

Ressources complémentaires

Documents	Liste de lecture complète disponible sur le lien suivant : https://drive.google.com/drive/folders/19sfl2Dho2uEBuF2Sg4RR-U8UMZft6ef0?usp=sharing
------------------	--

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf
<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Lors des examens : Utiliser des sources d'information non autorisées pendant l'examen ; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude	http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html
Site Intégrité	http://integrite.umontreal.ca/